

DISCOURS DE RENTRÉE 2020

SAINT-MARTIN Le 28 août 2020

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

Rectrice de la région académique de la Guadeloupe

Rectrice de l'Académie de la Guadeloupe

Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale

Chancelière des Universités

Mesdames, Messieurs,

Le protocole ayant été déjà établi, je m'adresse sans plus tarder à vous pour vous saluer et vous dire que je suis ravie et de vous rencontrer ce matin et vous remercie d'avoir répondu présents à cette première rencontre. Je suis heureuse que nous soyons ensemble car les réunions en présentiel manquaient vraiment ces derniers temps. Bienvenue à tous et plus particulièrement encore à toutes celles et ceux qui rejoignent notre Académie pour cette réunion de rentrée qui marque le point de départ d'une nouvelle année scolaire. C'est aussi ma 1^{ère} rentrée avec vous et je vous remercie de votre accueil.

Je tiens à remercier le vice-recteur et son équipe qui se sont mobilisés pour organiser cette réunion dans cette grande salle de la CCISM qui nous permet de respecter le protocole sanitaire. Merci et bravo aux élèves de la CHAM (classe à horaires aménagés *musique*) du collège Soauliga et à leur professeur pour cet intermède musical. Tout le monde a apprécié, je crois, cette rentrée en musique et ce petit déjeuner traditionnel, moment de convivialité qui nous permet d'aborder cette rentrée scolaire dans bel élan. Merci également Monsieur le vice-recteur pour cette présentation de ces quelques éléments clés qui nous permettent d'avoir une image plus précise de l'éducation nationale à Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ils nous seront à tous très utiles.

L'année scolaire écoulée a été extraordinaire au sens littéral du terme. Sans nul doute, restera-t-elle dans nos mémoires. L'académie de la Guadeloupe s'est particulièrement distinguée par sa capacité d'adaptation mais aussi d'anticipation. Nous pouvons être fiers de cette belle mobilisation et de votre engagement. Par vos actions, vous avez affirmé la place et le rôle de l'école, soucieux de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin et cela malgré les difficultés. Et ce sera un sujet central encore cette année.

C'est une fierté et un honneur de prendre les rênes de cette académie et cela me permet de saluer et remercier mes prédécesseurs et tout particulièrement le recteur Mostafa Fourar, aujourd'hui recteur de la région académique de Toulouse.

Quelques mots sur mon parcours

Comme je vous l'ai indiqué, je suis arrivée très récemment. En effet, j'ai été nommée Rectrice de l'Académie de la région académique de la Guadeloupe lors du conseil des ministres du mercredi 29 juillet 2020.

Juriste de formation, je suis devenue professeure des Universités en sciences de l'éducation par un pont établi avec le droit du travail sur les questions d'employabilité. Après avoir été directrice d'IUT, j'ai été présidente de l'Université de Haute-Alsace de 2012 jusqu'au 28/07/2020. J'y ai mené, avec les équipes, une stratégie bâtie sur 3 piliers qui se retrouvent aussi dans les axes de l'académie : la professionnalisation, l'innovation et le transfrontalier ouvrant sur les questions d'interculturalité. J'ajouterai que l'Alsace d'où je viens est une région avec une sensibilité voire susceptibilité particulière en raison de son histoire mouvementée même si elle est bien entendu très différente de celle de la Guadeloupe, avec un dialecte, l'alsacien, et qui a fait de l'international sa proximité : autant de sujets qui font écho à ceux que je rencontre ici. J'ai été depuis 2018 jusqu'à ma nomination vice-présidente de la Conférence des Présidents d'Université. Et je suis co-fondatrice et secrétaire de l'AFDESRI. Et enfin je fais partie du conseil scientifique de l'IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation).

J'ai pu très vite échanger avec mes collaborateurs qui ont tout mis en œuvre pour faciliter mon arrivée en Guadeloupe dès le 06 Août et me permettre de commencer à prendre en main les nombreux dossiers. Les échanges que nous aurons avec vous y contribueront également et je vous en remercie par avance.

En effet, j'aurai l'occasion de vous rencontrer lors de mes différentes visites que je veux nombreuses parce que c'est vous qui faites la réussite de l'académie. Et sachez que je serai là pour accompagner vos projets et continuer à faire rayonner avec vous notre académie.

Bilan de l'année écoulée

J'ai évoqué une année 2019/2020 extraordinaire : Arrêtons-nous un instant pour revoir les moments forts de cette année singulière.

- *D'abord la construction du Projet d'Académie 2020-2023*

Bien sûr je sais qu'il y a eu des réserves lors de son élaboration en raison du temps contraint. Et pourtant, cela a été fait avec le concours de chacun de vous : chefs d'établissements, inspecteurs, personnels administratifs, de santé et sociaux du rectorat, directeurs d'écoles, bien d'autres personnels encore mais aussi avec nos partenaires. Je l'ai

lu avec attention, je vous en félicite et il nous donne une feuille de route d'autant plus pertinente qu'elle a été coconstruite.

- Ensuite il y a eu un **Mouvement social**

Souvenez-vous des tensions sociales qui existaient au niveau national s'agissant de la réforme des retraites ou du mouvement des gilets jaunes. Notre Région a été alors relativement épargnée et on peut dire que le premier trimestre de l'année s'est, dans l'ensemble, bien déroulé permettant le déroulement des cours.

Mais, vous le savez, l'annonce des moyens dévolus aux Académies peut être un moment difficile. Certaines académies voient leurs effectifs augmenter et leurs moyens également. D'autres, comme nous, et cela doit être un point d'attention, perdent des effectifs et enregistrent donc logiquement une diminution de leur dotation.

Pour rappel, nous enregistrons une baisse continue de nos effectifs d'élèves depuis plusieurs années. Pour cette rentrée, ce sont 1470 (-1,8%) élèves de moins dont 902 (-2,3%) pour le premier degré et 568 (-1,3%) pour le second.

Il était donc prévu à cette rentrée 16 suppressions de postes dans le premier degré, pour un taux d'encadrement (le P/E) de 7,23 en comparaison du national de l'ordre de 5,7. Notre situation était sur ce point plutôt favorable, nous incitant à travailler davantage sur les pratiques pédagogiques et sur la question de l'évaluation des élèves et des unités éducatives. Dans le second degré, 56 suppressions de poste étaient envisagées.

Ces annonces, très mal acceptées, ont été le déclencheur d'un mouvement social avec blocage des établissements scolaires. Les nombreuses heures de négociations ont permis de considérer l'ensemble des points de revendication avec une écoute attentive de la part de JM BLANQUER, ministre de l'ENJS. Et une mission de l'inspection générale a recommandé de favoriser la prise en compte d'un meilleur équilibre s'agissant de l'éducation prioritaire.

Malgré ce mouvement, les E3C2 ont pu être organisées pour les élèves de première, de même que les conseils de classe du deuxième trimestre. On aurait pu alors espérer que le troisième trimestre puisse se dérouler sans encombre.

Mais nous avons eu ensuite encore la **Crise sanitaire**

En effet, le covid19, qui sévissait déjà ailleurs, fit son entrée chez nous.

L'annonce le 12 mars, par le président de la République, de la fermeture de tous les établissements scolaires à compter du 16 mars n'a pas pris les équipes totalement de court puisque lors de la réunion du 10 mars différents scénarios pour assurer la continuité pédagogique et administrative ont été présentés aux équipes faisant ainsi preuve d'une indispensable anticipation.

Dès lors, les services académiques, les écoles et établissements scolaires, sous votre pilotage se sont mis en ordre de marche pour affronter cette situation inédite tout en garantissant la sécurité sanitaire des élèves et des personnels.

Grâce aux idées et à l'engagement de chacun, tous les leviers ont été activés : radiophoniques, numériques, téléphoniques, postaux, réseaux sociaux... pour maintenir le lien, soutenir élèves et personnels et faire en sorte que chacun retrouve le chemin d'une vie d'élève ou d'une vie professionnelle adaptée à défaut d'être normale. Le travail et l'enseignement à distance étaient de mise, et aujourd'hui les gestes barrières et le port du masque font partie de notre quotidien.

Cela n'a évidemment pas été facile, Mais merci pour cette exceptionnelle mobilisation collective pour affronter une situation qui était en réalité inimaginable dans son ampleur et dans ses conséquences. Face à cette urgence, ce sont la plupart du temps les personnes au plus près du terrain qui ont su inventer et expérimenter des solutions parfois très originales et intéressantes et cela fera sans aucun doute évoluer les pratiques pédagogiques et de travail des prochaines années.

En témoignage de votre engagement, vous avez été destinataires du « bilan des actions réalisées pendant la période de confinement ». Ce document se veut être la mémoire des actions qui ont été réalisées. Il pourra aussi être une aide pour affronter, si besoin, des situations de crise sur la base des pictogrammes au bas de chaque page.

- ***Enfin le déconfinement progressif et la reprise à la fois attendus et redoutés n'ont pas été toujours simples qu'espéré***

Cette crise sanitaire a bien sûr été révélatrice de notre capacité d'adaptation et d'innovation mais elle a aussi révélé certaines fragilités de notre territoire et plus durement encore la précarité sociale d'un nombre trop important de nos élèves. C'est pour cela qu'il fallait permettre aux élèves de revenir à l'école, particulièrement ceux que la crise a éloigné des apprentissages, ceux qui parfois sont « sortis des radars ». Nous ne pouvons pas l'accepter parce que c'est de leur avenir qu'il est question et de l'avenir de la Guadeloupe de nos îles que nos enfants construiront.

Le retour progressif des élèves à l'école à partir du 11 Mai était donc une priorité tout en veillant à répondre aux demandes légitimes de garanties en termes de santé et de sécurité.

Parallèlement, les inégalités mises à jour, les difficultés d'accès à l'enseignement à distance pour certains jeunes imposaient de faire évoluer les pratiques. Ainsi, des dispositions pour annuler les épreuves finales des examens du bac et du DNB ont été prises.

Pour le DNB, l'appréciation des résultats des élèves s'est effectuée sur la base du livret scolaire, qui représente 50% de la note finale du brevet, et qui permet de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La note

attribuée à la place des épreuves finales a été formalisée à partir de la moyenne des moyennes des deux premiers trimestres dans les disciplines en question.

Pour cette session, on enregistre des résultats à la hausse de plus de 11 points soit 95,7% contre 84,3% à la session 2019.

Le DNB général enregistre 96,9% de réussite contre 85,5% à la session 2019. Le DNB professionnel s'élève à 85,1% à 73,8% en 2019.

Pour le bac L'appréciation des résultats des élèves s'est effectuée à partir des moyennes obtenues au premier et deuxième trimestres, constatées par le conseil de classe et sur la base du livret scolaire qui retrace le parcours de l'élève.

Pour cette session, toutes filières confondues, le taux de réussite est de l'ordre de 97,2% soit un peu plus de 11 points d'écart par rapport à la session 2019 qui s'élevait à 85,4%.

C'est le bac professionnel qui enregistre la plus forte hausse avec plus de 13 points d'écart soit 94% contre 80,8%. Il est suivi du bac général avec 8 points de plus soit 96,9% contre 85,5% et enfin du bac techno avec 5,9 points de plus soit 98,1% contre 92,2%.

Pour accompagner cette reprise et parce qu'il fallait réduire les écarts constatés dans les apprentissages et permettre aux jeunes de retisser des liens sociaux dans un environnement à la fois studieux et ludique l'opération vacances apprenantes a été imaginée.

Avec le dynamisme qui caractérise l'académie et la conscience des écarts à combler, vous vous êtes impliqués dans ce projet pour offrir aux élèves des espaces et des temps associant plaisir, loisirs et apprentissages.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le dispositif « école ouverte », avec succès. 76 établissements (43 écoles, 24 collèges et 9 lycées) se sont impliquées dans de dispositif vacances apprenantes au bénéfice de 6404 jeunes encadrés par 683 personnels et 228 partenaires associatifs. Je sais que ce dispositif a été mis en œuvre avec succès ici à Saint-Martin et que de très belles actions ont été menées pour 250 élèves dans le premier degré et 200 pour les collèges.

Vous le voyez, le bilan est riche et dense avec un engagement de tous les instants, sur tous les fronts qui nous a valu d'être cité au niveau interministériel. La continuité a été assurée au mieux et c'est bien cela le sens du service public.

Aujourd'hui, une nouvelle année s'ouvre. Nous avons une feuille de route et des responsabilités à la mesure des enjeux.

Celle-ci s'inscrit dans un contexte :

-Tout d'abord, nous devons continuer à composer avec le virus en adoptant les gestes indispensables pour se protéger et protéger les autres et continuer à vivre et à fonctionner à peu près normalement. Mais nous avons l'expérience et nous disposons d'outils pour nous accompagner, disponibles sur le site du ministère... si nous devons affronter une deuxième vague.

-Ensuite, c'est notre première rentrée sous le sceau d'un ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse élargi aux sports. Cet élargissement répond à l'organisation du temps de l'enfant avec une vision complète entre temps scolaire et périscolaire en lien avec les collectivités et en partenariat avec les associations (à l'image des 2S2C).

Cette volonté politique se traduit, comme vous le savez, par l'intégration des missions Sport et jeunesse de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sous l'égide des Recteurs avec des personnels dédiés. La crise sanitaire, a occasionné un peu de retard mais l'organisation est en cours de finalisation.

Vous le voyez, il y a l'ambition d'un lien puissant entre sports, politique en faveur de la jeunesse et éducation nationale. Ce lien doit se lire dans nos actions quotidiennes.

Aussi, notre feuille de route pour cette nouvelle année scolaire s'écrit en tenant compte de tous ces paramètres et en prenant appui sur trois éléments fondateurs : La réforme Transformation jeunesse, engagement et sport, la circulaire de rentrée, et notre projet d'Académie.

A- Notre politique pédagogique doit s'adapter aux circonstances

Commencer cette année scolaire comme si rien ne s'était passé, serait une forme de déni. Chacun de vous le sait, malgré tous les efforts faits, nos élèves n'ont pas acquis toutes les connaissances nécessaires de l'année n-1 et ils ne les ont pas acquis au même niveau.

C'est pourquoi qu'il s'agisse du premier degré, du collège ou du lycée, l'accompagnement personnalisé doit encore plus qu'avant trouver toute sa place pour répondre aux besoins de chaque élève. Notre objectif pour cette année, plus encore que les autres années, est de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin. C'est une responsabilité et un engagement.

1. Le premier axe est qu'il nous faudra adapter cette année scolaire

● D'abord en s'appuyant sur les évaluations

Comme pour les précédentes années, les écoliers, les collégiens ainsi que les lycéens seront soumis aux évaluations de début d'année, dès le mois de septembre.

S'agissant du 1^{er} degré, les évaluations nationales Repères de début CP et début CE1 connaîtront peu de modifications. Sur ce sujet, nous enregistrons des progrès et nous mesurons les premiers effets des différents plans maths et français. Pour autant, les résultats aux évaluations des acquis des élèves de CP et de CE1 font apparaître des lacunes importantes dans certaines compétences en français et en mathématiques, c'est particulièrement vrai à Saint-Martin. Ils doivent **nous interroger sur les pratiques pédagogiques au cœur de la classe** afin de les faire évoluer pour mieux traiter les difficultés scolaires avant qu'elles ne deviennent des obstacles insurmontables.

Notre académie, à un taux de scolarisation des enfants de moins de 3ans, largement supérieur à la moyenne nationale. Nous devons en tirer des bénéfices en analysant les évaluations de CP pour apprécier l'incidence de la scolarisation précoce sur les résultats scolaires et impulser un travail pédagogique sur la maîtrise de la langue et l'appropriation du vocabulaire.

Nos actions doivent s'appuyer sur ces constats pour agir davantage sur la liaison grande section-CP et donner toute sa place à l'école maternelle pour en faire un vrai lieu d'apprentissage.

De même, les évaluations académiques de CM1 qui relèvent d'une initiative de la mission mathématique en lien étroit avec les services académiques doivent nous permettre de définir des plans d'actions spécifiques pour renforcer les compétences de nos jeunes avant l'entrée au collège.

Concernant le collège, Les résultats de nos élèves aux évaluations en 6^{ème} sont aussi inférieurs à la moyenne nationale. Nous avons une proportion d'élèves en difficulté supérieure au national.

Cette année les évaluations en 6^{ème}, auront un contenu plus poussé notamment en français et mathématiques. Positionnées au terme du cycle 3, elles doivent constituer des repères pour la classe et permettre, à l'échelle des équipes pédagogiques, de renforcer le lien inter degrés au sein du cycle 3.

Au niveau du lycée, les tests de positionnement en début de 2de sont simplifiés avec pour les élèves de 1^{ère} année de CAP, un test spécifique de littérature et numératie.

Pour les autres niveaux, les professeurs pourront s'appuyer sur des tests de positionnement mis à leur disposition sur le site Eduscol.

Il nous faudra aussi adapter cette année scolaire en donnant toute sa place à la maîtrise des fondamentaux

La maîtrise des savoirs fondamentaux demeure la priorité. Pour réduire les éventuels écarts constatés entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, les apprentissages seront concentrés sur les connaissances réputées acquises dans le cadre d'une scolarité ordinaire et nécessaires pour commencer leur année dans de bonnes conditions. L'objectif c'est d'identifier les besoins de chaque élève et de leur apporter les réponses adéquates en leur proposant un parcours de progrès et de réussite.

Dans ce cadre, une vision des programmes sur deux ans sera privilégiée en s'appuyant sur la notion de cycle.

Les réunions de rentrée avec les équipes disciplinaires seront prioritairement consacrées :

- Aux stratégies à mettre en œuvre pour renforcer l'enseignement des savoirs fondamentaux.
- A la communication de ressources pédagogiques destinées à faciliter le travail des enseignants et à encourager l'autonomie de l'élève.

Les équipes pédagogiques seront encouragées à mutualiser les résultats obtenus par leurs élèves aux évaluations nationales en français et en mathématiques en vue d'une intégration optimale de l'enseignement des savoirs fondamentaux dans toutes les disciplines. Les formations disciplinaires incluront un volet dédié au renforcement des savoirs fondamentaux.

L'enseignement systématique de la lecture fait l'objet d'un travail approfondi dans l'académie depuis 2014 (de la maternelle au lycée professionnel). Le plan « Français » et le projet d'académie vont permettre la mise en œuvre d'actions encore plus volontaristes en faveur du développement de la lecture sur la base d'une vision harmonisée et partagée.

Une feuille de route pédagogique pour chaque élève sera formalisée jusqu'à la toussaint. Elle s'appuiera sur :

- 1° la mise à disposition de chaque équipe des objectifs pédagogiques prioritaires par niveau d'enseignement et par discipline, fixés par l'IGESR.
- 2° la Mutualisation au sein des équipes des résultats obtenus par les élèves aux évaluations nationales en français et mathématiques pour une identification partagée des savoirs fondamentaux non maîtrisés par les élèves : lecture, écriture, calcul et résolution de problèmes.

3° Les résultats aux évaluations nationales et aux tests repère pour mieux cibler les besoins des élèves dans toutes les disciplines et proposer un accompagnement personnalisé aux élèves en groupes de besoins, y compris en groupes multi-niveaux.

4° la Mobilisation des outils numériques pour un accompagnement à distance hors la classe.

5° L'accompagnement renforcé en enseignement de spécialité des élèves des classes de terminale, en début d'année afin de réduire les écarts liés à la période de confinement

Enfin, pour mieux prendre en charge les élèves et travailler sur les écarts constatés dans l'acquisition des connaissances, tous les dispositifs d'aide et de soutien seront mobilisés : devoirs faits, activités pédagogiques complémentaires (APC), stages de réussite.

● ***Nous pourrons adapter cette année scolaire en profitant d'un encadrement favorable***

Sur le premier degré

A la rentrée prochaine, 38 858 élèves seront accueillis au sein de 1 951 classes (hors Ulis) des 281 écoles de l'académie, soit **une moyenne de 19,7 élèves par classe** et un taux d'encadrement (P/E) porté à **7,27** avec l'abandon des 16 suppressions de poste et la création d'un poste.

Le dédoublement des classes de CP et CE1 se poursuit avec, à cette rentrée, 207 classes de CP et CE1 dédoublées pour un total de 2824 élèves. Cette politique s'inscrit aussi sur les classes de GS en REP+ avec **16** classes de GS dédoublées en REP+.

Sur le second degré

A cette rentrée 42122 élèves seront accueillis dans les collèges et les lycées. Les 56 suppressions de postes initialement notifiées, ont été ramenées à 23. De plus, l'ensemble des engagements pris pendant la période de tension sociale a été honoré à savoir : limitation des effectifs de 6^{ème} à 24, allocation des moyens REP+ à 8 collèges qui présentent les mêmes caractéristiques que les 3 collèges classés en REP+, augmentation d'un point des moyens attribués en REP+, financement systématique de 5 groupes de spécialités supplémentaires en lycée, implantation de 8 Ulis supplémentaires (6 au moment des négociations et 2 autres au moment des opérations de la préparation de rentrée).

Ces conditions favorables doivent faciliter la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée afin de prendre en charge efficacement les difficultés scolaires. C'est une chance que nous nous devons de saisir pour que nos élèves en tirent profit.

● ***Enfin, Il nous faudra adapter cette année scolaire***

en faisant de l'amélioration du remplacement, notre cheval de bataille

Le taux d'efficacité de l'ordre de 69,33% et le taux de rendement de l'ordre de 51% s'améliorent mais sont encore inférieurs aux taux national respectivement de l'ordre de 83,33% et 70,74%.

Nos marges de progrès doivent s'inscrire dans un pilotage resserré autour d'un service du remplacement à l'échelle académique pour ce qui concerne le premier degré et d'une meilleure mise en place du remplacement de courte durée pour le second degré. Il conviendra aussi de poursuivre le travail de mise en cohérence de toutes les bases et créer un outil dynamique destiné à améliorer la synergie des acteurs et le suivi du remplacement.

II. Le 2^{ème} axe sera de permettre à chaque jeune de trouver sa place.

Rappelez-vous que vous n'avez pas revu tous vos élèves avant la sortie, que certains ont changé d'établissement, que le lien école –collège, collège-lycée et lycée- supérieur s'est fait plus ou moins à distance. Revenir autant que possible à la normalité, c'est renouer avec un rythme de travail quotidien en présentiel. Cela peut nécessiter du temps pour certains d'autant que la crise sanitaire a parfois eu des conséquences psychologiques, sociales... difficiles à gérer pour certains de nos jeunes.

Dans ce contexte, la question des élèves à besoins éducatifs particuliers doit demeurer au rang de nos priorités. C'est le sens du projet que nous portons avec le service public de l'école inclusive.

Notre Académie a bien progressé dans ce domaine et doit poursuivre cette dynamique : structuration des PIAL avec 25 à cette rentrée, mise en place du numéro vert qui permet d'apporter une réponse aux parents dans des délais courts, liens étroits avec les services médico-sociaux et des progrès sur le sujet de l'aide humaine mutualisée de l'ordre de 30% à cette rentrée.

En complément, le recrutement de 9 AESH supplémentaires, les 59 dispositifs ULIS implantés dans les écoles du 1er degré et les 75 ULIS du second degré, le Plan DYS, le plan autisme, sont autant d'éléments fondateurs d'une vraie politique en faveur du handicap et le signe que le projet d'une école pleinement inclusive est en train de se réaliser. Cette dynamique doit être maintenue pour ne laisser aucun élève sans solution.

Cette notion d'école inclusive, s'adresse bien sûr à tous les élèves à besoins éducatifs particuliers mais elle peut être élargie aux absentéistes, et à ceux qu'on doit à tout prix raccrocher. Il s'agit de tous ceux qui pour des raisons familiales, sociales, de santé, de mal être se mettent progressivement à l'écart et prennent petit à petit le chemin du décrochage scolaire.

Le retour à l'école à cette rentrée devra faire l'objet d'une extrême vigilance. Tous les personnels de l'établissement : CPE, AED, assistants sociaux... devront être mobilisés pour

mieux identifier les signaux faibles, précurseurs du décrochage. Aucun jeune ne doit se retrouver hors de nos radars.

Nous enregistrons 101 décrocheurs de plus entre la campagne de novembre 2019 (1071) et celle de mars 2020 (1172).

Je sais qu'il y a un travail formidable effectué par la MLDS : entretiens individualisés pour identifier la meilleure solution pour chaque jeune. Mais il est nécessaire de renforcer les actions en amont avec l'activation des cellules de veille des établissements, des GPDS.

Le droit au retour en formation des 16-25 ans, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, le micro-lycée, les formations en alternance avec l'apprentissage sont des mesures à activer davantage pour éviter la sortie des jeunes sans qualification et sans compétences du système scolaire. Nous savons que c'est une clé essentielle de l'insertion professionnelle.

Les GRETA, les CFA, le GIP-DAIFI, tout ce réseau de la formation tout au long de la vie doivent constituer un continuum en lien avec la formation initiale pour faciliter des parcours diversifiés. Les campus des métiers et des qualifications constituent sur ce point, des éléments de réponse appropriés. En plus du campus sur le tourisme et celui sur l'audiovisuel, un nouveau campus sur le thème de « Transition Énergétique et Territoire Intelligent » est en cours de préparation.

~~Le travail engagé avec la collectivité régionale permettra une refonte de la gouvernance des campus répondant ainsi davantage au cahier des charges en vigueur.~~

J'espère sincèrement que Saint-Barthélemy et Saint-Martin pourront être associés à ces projets afin que des jeunes de ces deux îles puissent intégrer ces campus.

En parallèle le travail avec les réseaux Foquales, les collectivités et les acteurs des PSAD devra être renforcé pour donner une seconde chance à toute cette jeunesse sans qualification et répondre ainsi à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Mais pour être pleinement bénéfique, tout ce travail d'inclusion et d'accrochage doit s'appuyer sur une dimension humanité et citoyenneté autour des notions de valeur et d'engagement.

C'est tout le sens du développement des arts, de la culture et du sport à l'école avec notamment l'acte II du plan « A l'École des arts et de la culture ». Ces trois domaines, véhiculent des valeurs d'ouverture, de solidarité, de sensibilité et de respect de l'autre qui, comme la musique, doivent traverser les frontières et les générations.

Chaque école, chaque collège, chaque lycée devra s'emparer de ce plan pour permettre à tous les jeunes de 3 à 18 ans de participer à la vie artistique et culturelle et généraliser l'EAC.

C'est également le sens du développement du **Service National Universel** sur lequel notre académie s'est fortement mobilisée. Ce projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire a vocation à remplacer à terme la journée de défense citoyenne (JDC).

Sur les 108 jeunes qui s'étaient inscrits, 45 devraient réellement prendre part à ce dispositif qui est composé de 4 temps : une phase d'information, un séjour de cohésion, une mission d'intérêt général et une possibilité d'engagement volontaire de deux mois.

Avec la crise sanitaire quelques modifications dans les modalités de mise en œuvre du SNU ont été opérées. Il a d'abord été question d'inverser le séjour de cohésion, en le plaçant aux vacances de toussaint, et la mission d'intérêt général qui se tiendrait entre 04 juillet 2020 et le 30 juin 2021. Mais compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation des opérations ainsi que d'un contexte épidémique incertain et de délais devenus trop serrés, il a été décidé d'annuler le séjour de cohésion 2020 afin de sécuriser son organisation lors des exercices à venir.

Notons que ces dispositions sont transitoires et que le SNU demeure d'actualité. Nous devons très rapidement nous mobiliser pour préparer la mise en œuvre de la session 2021.

III. Le 3^{ème} axe sera d'aider chaque jeune à se projeter dans son siècle

Le monde actuel est marqué par la digitalisation, et par l'internationalisation avec le besoin d'une maîtrise affirmée des langues étrangères. Il s'agit d'y préparer nos élèves.

- Concernant le numérique

Nous en avons tous mesuré la place centrale au moment du confinement ; Au service de la transformation pédagogique et organisationnelle de l'école, le numérique constitue un des leviers majeurs de la politique éducative.

La dynamique de la formation au et par le numérique renforcée par l'hybridation des parcours de formation, réalisée grâce au dispositif national M@gistère, a connu dans le cadre de la crise sanitaire, une accélération significative auprès des enseignants du 1er comme du 2nd degré.

Ainsi, 31 % des établissements scolaires publics et privés sous contrat ont activé leur plateforme Pix Orga-- service en ligne d'autoévaluation et de certification des compétences numériques - Il s'agira pour cette année de poursuivre le déploiement de Pix, dans les collèges et lycées en vue de sa généralisation et en remplacement du Certificat informatique et internet C2i.

Dans les collèges et les lycées une première campagne de positionnement aura lieu pour tous les élèves à partir de la 5e, l'introduction d'une certification des compétences

numériques obligatoire pour les élèves de 3e et de terminale, et un accompagnement pédagogique innovant pour les enseignants au travers de la plateforme Pix Orga.

En prolongement, les états généraux du numérique territorialisés qui se dérouleront du 17 septembre au 15 octobre pour notre région académique nous donneront l'occasion de tirer tous les enseignements des conditions dans lesquelles s'est mise en place la continuité pédagogique, éducative et administrative, valoriser les réussites et renforcer la stratégie numérique. Nous contribuerons ainsi aux états généraux Numériques Nationaux programmés à Poitiers les 4 et 5 novembre 2020 autour d'une grande conférence nationale et internationale.

- **S'agissant des langues étrangères**

L'objectif visé est la maîtrise de deux langues vivantes étrangères par nos élèves pour favoriser leur réussite. Ainsi, le développement des classes bi langues doit être poursuivi partout dans l'académie et à Saint-Martin comme à Saint-Barthélemy les classes bilingues doivent être pérennisées.

Pour mesurer les acquis des élèves, un test numérique de positionnement en anglais sera expérimenté pour la classe de 3ème en décembre 2020. La généralisation du test est prévue au troisième trimestre de l'année scolaire 2020-2021 et concernera tous les élèves de troisième apprenant l'anglais en LV1 ou LV2. Il est prévu d'élargir ce test à d'autres langues vivantes par la suite.

La phase pilote dans l'académie concernera une classe de 3ème dans deux établissements de l'académie : le collège Jean Jaurès à Baillif et le collège du Raizet aux Abymes. Il s'agira d'un test en ligne d'une durée maximum de 30 minutes, nécessitant l'utilisation d'ordinateurs, de casques audio et d'une connexion internet à haut débit.

Par ailleurs, une attestation du niveau en langues vivantes A et B sera remise à chaque bachelier des voies générale, technologique et professionnelle de la session 2021 des examens.

Enfin, se projeter dans le monde du XXIème siècle c'est aussi s'inscrire dans **la poursuite de la réforme du lycée GT et dans la transformation de la voie professionnelle**

Pour le LGT nous aurons une nouvelle classe de terminale à cette rentrée et le nouveau bac sera symbolisé par la

Simplification et la souplesse dans l'organisation des évaluations communes en cycle terminal.

- ainsi Les équipes éducatives organiseront chacune des évaluations communes au moment qu'elles jugeront opportun, avec deux séries d'évaluation en classe de première et une série d'évaluation en classe de terminale.

- Le choix des sujets d'évaluations communes s'effectuera à partir de la banque nationale de sujets (BNS) ;
- Les copies devront être corrigées par un autre professeur que celui de l'élève.

Concernant la Préparation de l'épreuve du Grand Oral au baccalauréat, il répond au besoin de préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études et cela inclut la maîtrise de l'expression orale.

Au lycée, dans la perspective notamment du Grand Oral, la pratique de l'oral fera l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements.

Comme les élèves inscrits en terminale à la rentrée 2020 n'ont pas été en mesure de bénéficier de la préparation au Grand Oral dès la classe de 1ère, en raison de la période de confinement. Il conviendra :

- 1°. ● d'inscrire la préparation du Grand Oral dans toutes les disciplines en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires ;
- 2°. ● d'inscrire cette préparation dans un calendrier précis, avec un échéancier, pendant l'année de terminale, avec des temps forts : diagnostic, bilan, présentation, expression, validation des choix ;
- 3°. ● de mettre en œuvre un calendrier d'accompagnement progressif par toutes les disciplines à la préparation du Grand Oral en classe de terminale ;
- 4°. ● et de prévoir la mise en place interdisciplinaire d'un entretien individuel d'une demi-heure professeur-élève pour permettre à l'élève de formaliser plus précisément les deux questions choisies

La préparation des élèves au Grand Oral doit être mise en place bien en amont. Il s'agira par conséquent :

- d'anticiper la préparation du grand oral par tous les élèves en mettant en place une progressivité de l'apprentissage de l'oral de la seconde à la terminale.
 - d'assurer un continuum avec les apprentissages de l'élève au collège, en formalisant les attendus à la fin des 3 années de lycée et en encourageant l'institution d'une demi-heure d'éloquence en classe de 3ème.
- Il sera donc important d'encourager la constitution de barèmes et de référentiels communs afin d'harmoniser les notations et les attentes des enseignants.

Un séminaire national dédié à la préparation des élèves de terminale à l'épreuve du Grand Oral s'est déroulé sur la plateforme M@gistère du 15 juin au 2 juillet 2020. Un des principes

retenus est celui de la mise en place d'un projet de formation des élèves à l'oral au sein de chaque lycée, élaboré en conseils d'enseignement et en conseils pédagogiques, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires, et en inter-niveaux.

Pour le lycée professionnel,

En raison de la crise sanitaire, La continuité pédagogique a été inégale du fait de la limitation des possibilités techniques et matérielles de tous les acteurs singulièrement dans la transmission des gestes professionnels et des compétences métiers.

➤ Et les **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) des élèves de Bac Pro et de CAP n'ont pu se mettre en œuvre.

Les préparations aux **certifications complémentaires** (PRAP, PRE, Caces, Travail en hauteur, Attestation d'aptitudes à la manipulation de fluides frigorigènes, ...) n'ont pas pu se réaliser dans tous les établissements.

La **transformation de la voie professionnelle**, engagée à la rentrée 2019 s'est mise en place partiellement. C'est le cas notamment des nouvelles modalités d'enseignement :

➤ Ainsi La **co-intervention**, modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants (Enseignement général et Enseignement professionnel) interviennent ensemble dans une même salle et au même moment, pour donner sens et rendre les enseignements plus concrets ;

➤ Ou encore Le **chef d'œuvre**, activité effectuée seul ou en groupe d'élèves allant de la conception à la réalisation d'un projet, permettant d'articuler savoirs théoriques et généraux et mise en œuvre de pratiques professionnelles ;

L'accompagnement **renforcé** quant à lui vise à consolider les acquis, à personnaliser l'accompagnement et à accompagner à l'orientation).

➤ Dans ce cadre, Dès la rentrée, il s'agira d'**évaluer le niveau d'acquisition des compétences** attendues particulièrement en classes de 1^{ère} et de Terminale, **et adapter les contenus et les objectifs** en fonction des besoins des élèves, des profils et conditions matérielles. La consolidation des acquis se poursuivra jusqu'aux vacances de la Toussaint.

➤ **À partir du 7 septembre** les élèves de 1^{ère} et de Terminale Bac Pro ainsi que ceux de 2^{ème} année de CAP pourront bénéficier de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel), afin de rapidement renouer avec la pratique de leur spécialité.

Jusqu'à la Toussaint, il s'agira en priorité de mettre **en place une planification spécifique** des PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel), **la préparation et l'obtention des certifications complémentaires**

➤ **Enfin il s'agira également de Poursuivre** les actions engagées à la rentrée 2019 dans le cadre de **la transformation de la voie professionnelle** et de

Mettre en œuvre la période d'intégration durant la semaine du 1^{er} au 4 septembre, pour les élèves de 2^{nde} Bac Pro et de 1^{ère} année de CAP.

Mais on ne fait rien sans les équipes et si la politique vise à améliorer le service public d'éducation c'est en s'appuyant sur les équipes et en les accompagnant.

La mise en œuvre de cette politique académique doit permettre de tenir compte de l'ensemble des personnels pour mieux les accompagner dans leurs missions, de répondre aux besoins d'évolution et de professionnalisation de chacun dans le cadre du schéma directeur de la formation et en lien avec le plan académique de formation et enfin de poursuivre l'organisation des services idoines.

Ainsi concernant la GRH de proximité, nous allons continuer la déclinaison des différentes mesures en faveur de tous les personnels.

Après une phase expérimentale traduite par le déploiement de permanences à Saint-Martin et Marie-Galante, une phase de généralisation est en cours de structuration avec un service académique de GRH de proximité constitué de 3 conseillers RH.

Depuis septembre 2019, ce service a déjà fait l'objet de 613 sollicitations.

Une attention particulière est accordée à la fonction des directeurs d'écoles et, ils seront confortés dans leurs fonctions par l'application des différentes mesures issues des consultations et concertations.

7 mesures concernent le quotidien des directeurs et leur permettront d'avoir moins de charges pour se recentrer sur leur mission essentielle à savoir le pilotage de leur école. Il s'agit de mesures visant l'amélioration des outils utilisés, de la formation, des décharges ponctuelles, du calendrier des enquêtes. Dans ce cadre et en attendant des travaux approfondis, une indemnité exceptionnelle sera accordée à tous les directeurs d'école à l'automne prochain.

5 autres mesures permettront de mieux accompagner les directeurs d'école. Elles se traduiront par la mise en place d'un groupe départemental de directeurs d'école, la création de la fonction de référent, la systématisation de temps d'échanges entre pairs, l'élaboration d'une charte fonctionnelle de confiance entre directeur et inspecteur, le renforcement d'une aide humaine

L'ensemble de ces dispositions s'inscriront dans un plan de formation ambitieux qui donne toute sa place au plan math et au plan français et à la culture du numérique en étroite relation avec CANOPE et l'INSPE afin de mieux former nos professeurs.

Pour progresser sur tous ces points, une réorganisation des services dédiés à la formation autour d'une seule entité a été actée avec la création d'une délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN).

B. Nous voulons également renforcer nos collaborations avec les partenaires socio-économiques pour une école durable

Pour atteindre nos objectifs, nous devons renforcer les liens avec l'ensemble de nos partenaires et singulièrement les collectivités. Ces partenariats s'inscrivent sur des politiques publiques partagées autour de l'éducation, de la santé, du social, du sport... Ils s'inscrivent sur plusieurs dispositifs qu'il faudra continuer à déployer :

↳ les plans mercredis

Ils offrent aux enfants un accueil de grande qualité le mercredi en fédérant tous les acteurs : associations culturelles, sportives... et articulent mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Dans notre académie, 9 premiers plan mercredi associés à un projet éducatif du territoire ont été formalisés. Nous devons poursuivre cette dynamique pour étendre ce dispositif à d'autres projets.

↳ le dispositif Petit déjeuner

IL participe à la réduction des inégalités tout en apportant une éducation alimentaire aux élèves. Il concerne en priorité les écoles des REP, REP+ et quartiers politique de la ville. Nous continuerons à travailler avec les collectivités pour en faire bénéficier davantage d'élèves et répondre ainsi à la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022.

↳ la cité éducative

visé à **fédérer tous les acteurs** de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin **pour accompagner chaque parcours** éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Ainsi, dans notre académie, le territoire de cap excellence avec les quartiers de Chemin neuf, Carénage et Darboussier a obtenu le label cité éducative. Ce dispositif touche à ce jour plus de 1000 élèves. Une enveloppe de 100 000 euros a été allouée en 2019 et il est prévu 300 000 euros pour cette année.

Les projets sont construits prioritairement en inter degré sur des thématiques qui concernent les fondamentaux, le numérique, la santé, le soutien aux parents... La justice sociale est au cœur de ces projets. C'est un enjeu fondamental pour notre Académie. Nous

devons poursuivre cette dynamique et continuer à fédérer tous les acteurs pour répondre aux besoins de chaque élève et les faire réussir.

C. Une politique en faveur des élèves, des personnels et en lien avec nos partenaires, inscrite dans notre projet d'Académie

Le projet d'académie 2020-2023 est le résultat d'une large consultation des personnels, des partenaires et acteurs de l'éducation. Ce nouveau projet, « *Réussir en territoire insulaire, archipelagique et multilingue* », est véritablement ancré dans notre région académique.

Articulé autour de quatre axes : des performances à améliorer, des parcours à sécuriser, des personnels à valoriser et des partenariats à renforcer, notre projet se veut audacieux, ambitieux et volontariste. IL fixe le cadre de notre action pour les quatre années à venir.

Un groupe de suivi a identifié pour chaque axe et levier les cibles à atteindre pour mesurer nos progrès. Chaque école, collège, lycée et service académique devra décliner ce projet pour nous permettre d'atteindre collectivement les objectifs fixés. Un outil d'aide à la déclinaison du projet d'Académie dans vos unités éducatives a été élaboré. Il vous sera présenté dans les prochaines réunions de bassin. Il tisse le lien entre projet d'académie, projet d'école ou d'établissement et contrat d'objectifs.

Il est par ailleurs un élément constitutif des axes de progrès de votre unité d'enseignement qui sera pris en compte dans le cadre de l'évaluation des unités éducatives.

Comme vous le savez, avec la mise en place du conseil de l'évaluation de l'école, l'évaluation des établissements constitue une priorité. C'est un levier pour faire évoluer les établissements, favoriser l'exercice de leur autonomie, définir leur projet et ajuster leurs actions.

La crise du coronavirus n'a pas permis d'assurer le déploiement tel qu'il était envisagé avec un échantillon de 5 établissements dans un premier temps puis une généralisation. Et c'est donc cette année que Nous devons rentrer dans ce dispositif.

C'est donc une année avec des enjeux importants que nous engageons avec ambition, motivation et toujours la même détermination à affirmer la place et le rôle central de l'école.

Pour finir,

La Jeunesse et son épanouissement sont les deux marqueurs de cette nouvelle année scolaire qui doivent nous inciter à être au plus près de nos élèves, de leurs familles et de nos personnels. Marqueurs aussi de l'unité avec nos partenaires pour la réalisation des projets fondateurs d'une école qui place le bien-être et la bienveillance au cœur de son action.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport qui est le 3^{ème} de l'État dans l'ordre protocolaire est à la croisée de toutes les politiques publiques en faveur de la jeunesse et de son épanouissement. Votre contribution et votre engagement sont essentiels pour répondre à ce défi dans l'académie de la Guadeloupe. Mais quel plus beau défi que de favoriser la réussite des jeunes, réussite immédiate par la diplomation et réussite à moyen et long terme par une insertion professionnelle adaptée à leur formation et durable ? L'éducation regroupe tout un ensemble de métiers passionnants et exigeants, nous le savons tous et c'est pour cela que nous les avons choisis. C'est une chance que nous partageons de pouvoir ainsi donner du sens à nos actions en portant l'avenir de la jeunesse. Et j'insiste sur ce point : c'est une chance mais aussi une responsabilité que nous portons collectivement.

Pour cette année, nous souhaitons bien entendu tous retrouver la normalité dans notre fonctionnement et nous devons faire tout ce qui nous est possible à travers les gestes barrières pour éviter une recrudescence de l'épidémie de covid19. Mais tenons-nous prêts à nous adapter comme nous avons appris à le faire.

Pour conclure, je vous souhaite une très bonne année scolaire, beaucoup de plaisir, de passion, d'énergie et d'engagement dans vos actions. Vous aurez compris que je compte sur vous comme vous pourrez compter sur moi à vos côtés.

Excellente année scolaire 2020/2021 !